

RAPPORTS de la Commission d'assainissement des logements insalubres.

NOMS DES PROPRIÉTAIRES.	SITUATION DES PROPRIÉTÉS.	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX PRÉSCRITS
Delespierre-Brutus	Cour, place du Trichon, près le n° 5	Non commencés
Delpierre-Dubus	Cour, place du Trichon, près le n° 5	Non commencés.
Bayart-Parent	Maisons, nos 55, 57, 59, 61 et 63, rue Saint-Antoine	En exécution.
Vandenhartz	Cour, rue de l'Empereur	Non commencés les quatre maisons interdites sont habitées.
Veuve Wattel-Bajoux	Cour, rue de l'Empereur, entre n° 11 et 13	Commencement d'exécution travaux suspendus.
Bayart-Parent	Fort-Bayart, rue Saint-Antoine	Commencement d'exécution travaux suspendus.
Herrinck	18 Maisons, rue de l'Époule	Interdiction provisoire de 18 maisons neuves; 14 sont habitées.
Veuve Lamblin	Rue particulière dite du Duc	Non commencés.
Legros	id.	»
Bailly	id.	»
Fockedeu	id.	»
Lanaine-Duvillers	id.	»
Charles Joye	Maison, rue Saint-Honoré, n° 6	En exécution.
Veuve Stalens	Maisons, nos 8 et 10 et 12, rue St-Honoré	Non commencés.
Beintin	Maisons, nos 14 et 16, rue St-Honoré	En exécution.
Bertin	Maison n° 18, rue St-Honoré	En exécution.
Desoubrie	Maisons n° 25 et 27, rue St-Honoré	Non commencés.
Bétrémieux	Maisons, rue particulière, lieu dit le Tilleul	En exécution.
Roussel	2 Maisons dans la cour sise rue des Lougues-Haies	En exécution.
Delrue-Delcroix	Maisons n° 19, 21 et 23, place du Trichon	Les 2 maisons neuves interdites sont habitées. Commencement d'exécution; travaux suspendus.
Tiberghien	Maisons n° 48 et 50, rue de l'Empereur	En exécution.
Delamare-Deweze	Maison n° 49, rue de la Redoute	Non commencés.
Tiberghien	Maison n° 51, rue de la Redoute	En exécution.
Wibert, à Paris	Maisons n° 38, 40, 42, 44 et 46, rue de l'Empereur	En exécution.

tention d'hommes sérieux et en présence des perspectives de l'avenir, tous ont cherché, sinon à éviter, du moins à palier les effets redoutables produits par la stagnation du commerce.

Mais les moyens proposés offrent, en général, des difficultés pratiques et l'importance du mal démontre assez l'urgence d'un remède.

Notre honorable concitoyen, M. Louis Eeckman, dont chacun de nous reconnaît les bonnes intentions et approuve les efforts, a conseillé d'ériger les bâtiments de l'Exposition universelle en un vaste Entrepôt de matières premières et de produits manufacturés.

Ne serait-ce pas là transporter à Paris le commerce des ports de mer et des villes de fabrique et s'exposer à rendre ainsi les transactions plus difficiles, plus éventuelles? En effet, si les marchandises, quelles qu'elles soient se vendent toujours dans les lieux où elles ont été consignées, il est très-rare qu'on puisse retrouver les frais de commission et autres qu'elles ont occasionné par cela même qu'on les a détournées du centre qui leur appartient.

Je n'ai point l'intention de passer ici en revue les différents moyens qui ont été proposés pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons; je veux me borner à constater une fois de plus la cause réelle des maux que nous supportons et j'indiquerai le seul remède qu'on puisse y apporter.

Tout le mal provient du traité de commerce avec l'Angleterre.

Ce ne sont pas les points noirs signalés par l'Empereur lors de son passage à Lille, qui ont entravé davantage l'activité commerciale. La perspective de la guerre n'a pas toujours pour conséquence d'arrêter l'élan des affaires; je n'en veux pour preuve que la prospérité qui régnait en France pendant la guerre de Crimée.

Les auteurs du traité de commerce ne se sont pas assez pénétrés de cette vérité: que les Anglais ont des moyens d'action plus puissants que les nôtres et contre lesquels il nous est impossible de lutter. Savent-ils que les tissus exportés en France par l'Angleterre, sont le plus souvent des soldes sacrifiés ou des consignations réalisées à perte et qui prennent la place d'une production nationale équivalente, en lui faisant une concurrence ruineuse?

Avait-on prévu que, pour les genres d'étoffes d'une consommation régulière, les maisons importantes de Paris et autres villes auraient inévitablement acheté de préférence chez nos rivaux et cela par la raison que les petits acheteurs ne sauraient traverser la mer pour s'assurer de quelques pièces, et comme ils sont moins bien fixés sur la valeur des étoffes étrangères, on peut exiger d'eux des prix plus élevés. Il n'en saurait être ainsi pour les articles de Roubaix, dont les cours sont parfaitement connus. Je ne veux indiquer ici que quelques-unes des causes qui ont amené le ralentissement de notre travail. On connaît les maux qui en sont la suite.

Si le libre-échange doit nous donner l'avilissement du prix des produits; si l'on est aujourd'hui bien convaincu que l'Angleterre fera des sacrifices immenses pour détruire notre marché industriel, il faut se hâter de conjurer les chances redoutables que l'avenir nous prépare.

La dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre est le seul remède à employer.

Qu'une pétition, signalant l'étendue du mal, soit présentée au Sénat.

Qu'à l'avenir tous les traités de commerce soient soumis à l'approbation des chambres.

C'est à la chambre consultative de Roubaix qu'il appartient de prendre l'initiative; c'est aux défenseurs nés des intérêts de notre industrie que ce devoir incombe. Les chambres de commerce de Rouen et d'Amiens se sont prononcées; les villes de Lille, Tourcoing et Armentières suivront l'exemple donné par Roubaix.

Veillez, etc,
VOTRE ABONNÉ.
Roubaix, 12 novembre 1867.

Par décret impérial en date du 6 novembre, M. Aimé-Cyr-Louis-Joseph Legay, ex principal employé de M. Alfred Roussel, commissaire-priseur, a été nommé greffier de la Justice de Paix du canton-Ouest de Roubaix.

Samedi dans l'après-midi, un incendie s'est déclaré à Bachy, dans une grange appartenant à M. Deroubaix, cultivateur. Cette grange et trois habitations voisines ont été détruites par les flammes.

La perte s'élève à 6,000 francs environ. Rien n'était assuré.

C'est un enfant de cinq ans qui a mis le feu dans la grange en jouant avec des allumettes chimiques.

Vendredi dernier, la femme d'un tisserand de Marcq-en-Barœul nommé Charles Merlier, s'étant absentée quelques instants, s'aperçut en rentrant chez elle, que son enfant, charmant bébé de trois ans, avait disparu.

Elle se mit aussitôt à sa recherche et ne tarda pas à le trouver dans un trou au fumier où le pauvre enfant était tombé la tête en avant. Il avait cessé de vivre! On comprend la douleur de cette malheureuse mère.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX

ins que nous les avons entendus: Szumuski, Yanowski, fille Vicars. Tous sont étrangers.

MENUS PROPOS

J'ai passé toute la semaine à réfléchir, nuit et jour, sur ce qui pouvait constituer une manifestation. J'ai compulsé tous les journaux, et j'en suis arrivé à cette conclusion désolante qu'on pouvait faire une manifestation, comme on attrape un rhume de cerveau, sans le vouloir. M. Dréo a écrit à l'Avenir national pour raconter que, s'étant assis sur un banc du boulevard, il avait été menacé par les agents. Vous comprenez que, si l'on manifeste en s'assurant, on manifeste peut-être aussi en prenant une prise de tabac. Jusqu'à présent, moi naïf, j'ai cru qu'un homme qui s'assoit, manifeste seulement qu'il en a assez d'être debout.

Je ne suis pas fâché d'être renseigné. Quand je verrai quelqu'un s'asseoir, je saurai que cela veut dire: Godefroy Cavaignac était un grand citoyen, ce qui est séduisant — sans qu'on sache au juste pourquoi. — Mais puisque c'est déjà une manifestation audacieuse de s'asseoir, la manifestation la plus injurieuse pour le gouvernement doit évidemment consister à se mettre au lit.

Les bancs des boulevards ont un air innocent. Ils ne sont là que pour la forme. Ou, plutôt, ce sont des agents provocateurs. Vous passez, vous êtes fatigué, vous allez vous asseoir: crac! vous avez manifesté! On en prend note à la préfecture, et si, plus tard, vous avez affaire aux tribunaux, le procureur impérial s'écrie indigné: — Cet homme a les plus mauvais antécédents. Les magistrats peuvent consulter son dossier, on verra qu'il a l'habitude de s'asseoir!

C'est encore ce « bon sens public » dont parle l'Etendard, qui avait revêtu, pour parler à M. Dréo, l'uniforme de simple sergent de ville. Le bon sens public a fort à faire depuis quelque temps. J'espère qu'en récompense de ses nombreux services, nous apprendrons bientôt que le bon sens public a été promu au grade de brigadier.

Le journalisme parisien est devenu d'une facilité qui lui sera nuisible. Les premiers venus sont accueillis comme des frères. La crainte de l'éreintement par les petits a rendu les hommes de valeur souples comme des gants. Ils ont tous un sourire de danseuse et ils donnent la patte à tout le monde.

Un imbécile, un illettré, un goujat seront appelés « chers confrères » pourvu qu'ils affichent des convictions. Il n'y a plus besoin de talent, la conviction suffit. Or, comment prouver à un homme qu'il n'a pas de convictions, ou qu'il en changera?

Chacun a des convictions jusqu'à ce qu'il n'en ait plus; — mais d'ici là, c'est un bien pensant.

Le travail n'est plus compté, le passé ne se met plus dans le plateau de la balance; tous frères, tous confrères! Et on lit dans un journal important une phrase comme celle-ci: — Après la messe, les cours se sont séparés pour reprendre celui de leurs travaux!

On vient d'inventer des nouvelles brioches. Ces brioches — qui rappellent les statuettes de Dantan — représentant les célébrités contemporaines: des hommes politiques, des hommes de lettres, des actrices, etc., etc. Cela pourra avoir des inconvénients. Je sais au moins que, lorsqu'on en aura — par exemple — mademoiselle Lagier dans l'estomac, on pourra difficilement diner ce jour-là.

Dans la liste des caricatures qu'on annonce, — il y a de quoi s'étonner, — ne figure pas un sealoteur du gouvernement. C'est comme pour les journaux illustrés: ils ont fait la charge de Jules Favre, de M. Thiers, de Berryer, etc. Je n'ai vu nulle part celle de M. Haussmann, de M. Rouher, etc., etc. Je me demande pourquoi. Ce n'est pas le crayon de Gill qui les rendra ridicules à tout jamais. Maintenant, j'avoue que lorsque les charges auront la forme de brioches, on pourra craindre les allusions. Voici les chambres qui font s'ouvrir. Supposez que deux personnes se rencontrent dans la rue.

— Avez-vous vu la brioche d'Emile Ollivier?

— Oui, je l'ai vue ce matin au Moniteur.

Si nos hommes d'Etat étaient livrés à la pâtisserie, il en pourrait résulter des désagréments pour nous. Un beau jour, vous mangerez M. Rouher. — Il vous pèse. Evidemment vous serez considéré comme un révolutionnaire si vous dites: « Je ne peux pas le digérer. » Pour vivre en paix avec la police on serait obligé de se nourrir exclusivement des députés de l'opposition. Il faudrait, pour choisir ses brioches, toute la prudence qu'on met à porter des couronnes au cimetière. Et vous n'êtes pas sans avoir remarqué que, si l'on en dépose sur la tombe de Cavaignac, on est vu d'un mauvais œil, mais qu'on est parfaitement libre d'en suspendre une charretée à la grille de la colonne Vendôme.

On parle beaucoup du fusil Chassepot. Les balles qu'il envoie font dans le corps

humain des trous beaucoup plus larges que les balles ordinaires. C'est une amélioration à ce qu'on dit. Le progrès se proportionne à la largeur de ces trous. Les philanthropes de ce temps-ci prennent un compas, ils les mesurent; ils écrivent au Moniteur:

— La France marche d'un pas ferme dans la voie de la civilisation. Cette année elle a progressé de deux centimètres.

La littérature baisse; la moralité publique aussi. Mais il faut nous consoler en songeant que les trous s'agrandissent. Nous serons vraiment l'éélite des nations le jour où les armées de nos ennemis présenteront l'aspect d'une écumoire.

Le Bulletin de l'Observatoire est-il devenu politique? Depuis quand? Ou est son cautionnement?

Voici ce que vous y pouvez lire, le 8 novembre:

« Une zone de fortes pressions s'étend sur l'Allemagne, le nord de l'Espagne, l'Italie et l'Autriche.... »

« Le baromètre est bas sur la Russie. » On ne le lui a pas fait dire.

Le Bulletin de l'Observatoire ne mâche point la vérité à ses contemporains.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.
Du 2 au 8 novembre 1867, 31 naissances.
37 garçons et 24 filles.

MARIAGES.
Henri Debaene, teinturier et Marie Mommaert, tisserande.

Bruno Vanseymortier, tisserand et Pauline Vercoûter, couturière.

Louis Van Overscheide, messager et Marie Lambaer, couturière.

Charles Bernaer, menuisier et Alphonse Delplanque, repasseuse.

Louis Pluquet, tisserand et Thérèse Charlet, couturière.

Charles Vertriest, déboureur et Euphrasie Van Oost, journalière.

Henri Lefebvre, tisserand et Caroline Roussel, tisserande.

Pierre Delannoy, cultivateur et Marie Despatures, sans profession.

DÉCÈS.
2 novembre. — Marie Ernoit, ménagère, veuve de Edouard Fran, 70 ans, rue St-Jean.

Henri Derrevaux, tisserand, 22 ans, Hôpital.

François Dequieriez, charpentier, 20 ans, Hôpital.

Charles Dewaele, chauffeur, époux de Marie Verhegge, 41 ans, Hôpital.

3 novembre. — Henri Delesalle, tisserand, époux de Julie Cateau, 69 ans, au Pile.

4 novembre. — Françoise Vantensele, ménagère, épouse de Augustin Demeure, 49 ans, rue de Baurewart.

Célestine Lemaire, ménagère, épouse de Théodore Desreumier, 54 ans, au Tilleul.

5 novembre. — Désiré Deschamps, garçon menier, époux de Mélanie Deveugele, 44 ans, à la Potellerie.

6 novembre. — Jullienne Chevalier, marchande boulangère, épouse de Pierre Lequenne, 39 ans, rue de Baurewart.

Vanagsbeke, tisserande, 16 ans, Hôpital.

Floris Lebrun, tisserand, époux de Marie Ogache, 49 ans, Hôpital.

8 novembre. — Pierre Barbé, journalier, époux de Sophie Daycke, 56 ans, rue de la Guingette.

Alphonse Dubus, tourneur en fer, 22 ans, au Triez St-Joseph.

Plus il est décédé 12 garçons et 15 filles, au-dessous de l'âge de 10 ans.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

DU 10 NOVEMBRE.

Henri Moors, dresseur de chaînes, et Elisa Salomon, journalière.

Clément Thybaet, ouvrier pâtier, et Florence Deschamps, couturière.

Victor Brousmiche, peigneron, et Elise Henneuse, ménagère.

Léonard Vandendriessche, menuisier, et Caroline Jacquens, piquière.

Jean Vandendriessche, tisserand, et Barbe Janens, couturière.

Richard Plateau, voyageur de commerce, et Apolline Dabatia, modiste.

Polydore Vuylsteke, garçon boulangère, et Adélaïde Vervaeke, ménagère.

Jean Lobel, ouvrier imprimeur, et Rosalie Vanwynck, journalière.

Gustave Desmet, tisserand, et Marié D'Ath, tisserande.

Jean Decrue, fondeur en fer, et Jeanne Gabriels, journalière.

Pierre Spriet, ourdisseur, et Marie Leyaert, journalière.

Louis Dendoncker, ourdisseur, et Céline Dubien, journalière.

Ignace Desmœur, commissionnaire, et Joséphine Chiriaux, ouvrière en fuseaux.

Pierre Deliensier, laveur de laines, et Rosalie Vandebosche, peigneuse.

Henri Gandamme, vitrier, et Isabelle Moerman, journalière.

J.-B. Potez, journalier, et Barbe Lanoye, journalière.

Emile Lehenbro, tisserand, et Marie Durez, servante.

Jean Deyaere, tisserand, et Jeanne Béhiels, journalière.

Jean Sellose, cultivateur, et Mathilde Bulteau.

Jacques Wyckhuysse, fleur, et Pauline Dewisscher, journalière.

Aimable Cornille, tisserand, et Satorine Carette, tisserande.

Charles Debaudrenghien, employé de commerce, et Charlotte Delobel, couturière.